Cinquantième année. - N ° 132 A 12 juillet 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 857

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

433 166 709 RCS Paris.
TEKNYS CONSULTING.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 76224.51 EUR.
Adresse : 7, rue du 4 Septembre, 75002 Paris.
Précédent propriétaire : 433 166 709 RCS Paris. **TEKNYS CONSULTING.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : ALGOFI Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 20 avenue de l'Opéra 75001 Paris Capital : 840000.00 EUR Numéro unique d'identification : 452812332 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : TEKNYS CONSULTING Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 7 rue du 4 Septembre 75002 Paris Capital : 76224.51 EUR Numéro unique d'identification : 433166709 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 4509408.00 EUR - passif de 1446431.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport théorique d'échange est de 5,7736, soit une parité de fusion de 1.250 actions ALGOFI pour 7.217 actions TEKNYS CONSULTING. Montant prévu de la prime de fusion : La société ALGOFI créera 866 actions nouvelles, en rémunération de l'apport TEKNYS CONSULTING et procèdera à une augmentation de capital d'un montant de 216.500 euros pour le porter à 840.000 euros. La valeur nette de l'actif apporté par TEKNYS CONSULTING, et le montant de l'augmentation de capital d'ALGOFI s'élevant à 216.500 euros, la différence, soit 2.180.500 euros, représente le montant de la prime de fusion. . Date du projet commun de fusion : 30.06.2017. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société ALGOFI : 30.06.2017 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société TEKNYS CONSULTING : 30.06.2017 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..